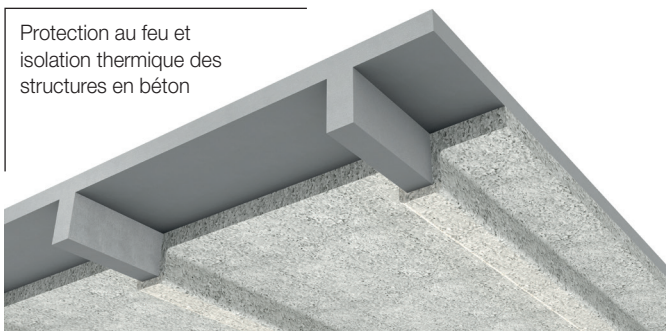
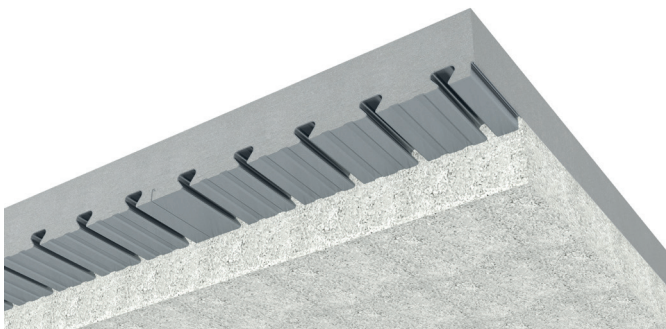
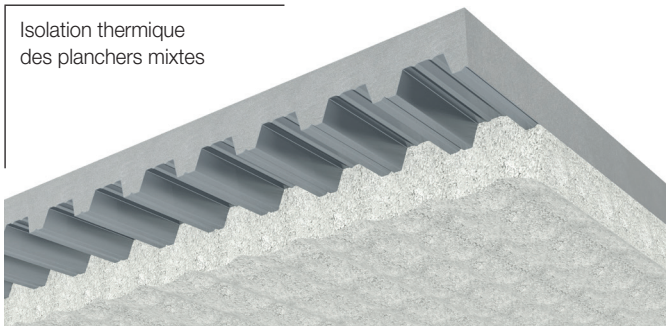


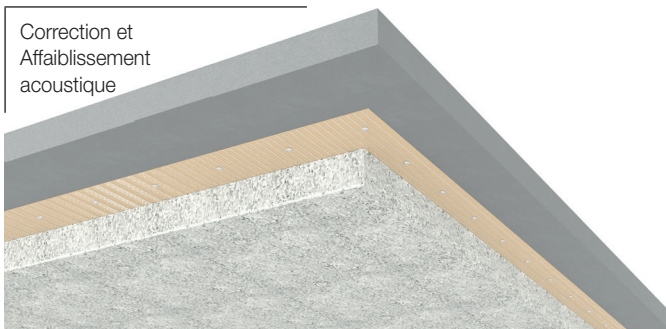
Protection au feu et
isolation thermique des
structures en béton



Isolation thermique
des planchers mixtes



Correction et
Affaiblissement
acoustique



Caractéristiques

Couleur	Blanc cassé
Aspect	Roulé ou comprimé
Masse volumique	150 kg/m ³ ± 15 %
Réaction au feu	A1 - Rapport CSTB RH 08-0388 A
pH	9
Temps de prise initiale	24 heures à 20 °C et 50 % HR
Mode de prise	Par prise hydraulique
Température d'utilisation	De 5 à 45 °C
Faible biopersistance	Selon directive CE 97/69
Conductivité thermique	0,038 W/m.K (certificat ACERMI 16/224/1187)
Classement C.O.V.	A+
Autres	FDES - FDS - Marquage CE

L'information donnée dans ce document technique est basée sur des essais actuels et est supposée spécifique au produit. Aucune garantie de résultats n'est cependant implicite, les conditions d'utilisation restant hors de notre contrôle.

Domaines d'applications

Isolation thermique
Affaiblissement acoustique
Correction acoustique
Protection incendie



Description

Fibrexpan® est un revêtement projeté destiné à l'isolation thermique de surfaces non exposées aux intempéries. Fibrexpan® est un matériau sec composé de laine de laitier, de liants hydrauliques et semi-synthétiques ainsi que de divers adjuvants ; il se présente sous forme de flocons.

Applications

- Planchers et structures béton (isolation thermique, protection incendie, correction et affaiblissement acoustiques)
- Planchers à poutrelles et hourdis béton (isolation thermique, protection incendie, correction et affaiblissement acoustiques)
- Dalles béton à bacs acier collaborants (isolation thermique et affaiblissement acoustique)

Propriétés et performances

- Imputrescible
- Incombustible
- Facilité de mise en œuvre

Mise en œuvre

Se reporter au P.-V. de référence et aux règles de mise en œuvre définies par l'avis Technique (référence Avis Technique 20/12-345*V1).

Primaire d'accrochage

PROJISO FIXO-B® (béton) - PROJISO FIXO-M® (métal)

Finition

PROJISO® FIXO-DUR

Environnement et sécurité

Se reporter à la fiche déclarative environnementale et sanitaire (FDES) et à la fiche de données de sécurité (FDS), disponibles sur demande.

Ne pas déverser les déchets dans les égouts, les cours d'eau ou dans la terre. Utiliser les sacs poubelle prévus à cet effet.

Conditionnement et stockage

- Durée de conservation : 12 mois maximum à compter de la date de fabrication en emballage non ouvert.
- Conditions de stockage : protéger du gel, de l'humidité, de la chaleur excessive et de la lumière solaire radiante trop élevée.
- Conditionnement : sac plastique de 20 kg.
- Palettisation : 30 sacs par palette soit 600 kg.